

100 % Fibre

LETTRÉ D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

Anjou Numérique et le Département élaborent un schéma départemental des usages et services du numérique. Didier Huchon, vice-président du SMO en décline les prémices axées sur l'accompagnement des publics.

Pouvez-vous revenir à la genèse de ce projet ?

Didier Huchon : "Plusieurs raisons nous ont amené à considérer la question des usages et services du numérique : la volonté unanime de ne laisser personne sur le bord du chemin et la compétence usages que le SMO détient dans ses statuts. Le numérique exclut s'il n'est pas accompagné. Il fallait donc, une fois le chantier du déploiement de la fibre lancé, lever les freins que peut susciter l'arrivée du très haut débit sur notre territoire. Ce schéma a aussi vocation à promouvoir et développer de nouveaux usages numériques dans le public comme dans le privé".

Quelle est aujourd'hui votre feuille de route ?

Didier Huchon : "Anjou Numérique ne peut tout porter. Aux côtés du Département, il nous faut fédérer différents acteurs comme les centres sociaux, la Caf, la MSA, les services de l'Etat..., afin de toucher le plus large public possible. Notre feuille de route est claire : elle repose sur plusieurs axes qui passeront par un diagnostic et une évaluation des besoins, la formation des acteurs (décideurs, médiateurs, aidants,

LA POPULATION FRANÇAISE ET LE NUMÉRIQUE



REFLEXION SUR LES USAGES ET SERVICES

"Le numérique exclut s'il n'est pas accompagné"

travailleurs sociaux...) et l'animation d'un réseau de médiateurs numériques à l'échelle départementale.

Le plan d'action nécessitera des moyens pour agir ?

Didier Huchon : "Sans aucun doute ! Aussi, nous y réfléchissons avec tous les acteurs concernés. D'ailleurs, le Département ont déjà lancé la dynamique en participant à l'appel à projet "Hub France Connectée" de la Banque des Territoires en fin d'année

dernière".

Et qu'en est-il aujourd'hui ?

Didier Huchon : "Et bien, nous l'avons remporté, ce qui va nous permettre de mettre en oeuvre des actions au plan régional. Sur 30 dossiers présentés, onze ont été retenus au niveau national. Ce projet est porté par Ping, une association nantaise, la ligue de l'enseignement, Cyb'@njou avec la Fédération des centres sociaux Anjou Mayenne. La création d'un premier poste de médiateur numérique



Didier Huchon, vice-président du SMO

viendra renforcer les équipes de Cyb'@njou".

Et avec quels objectifs ?

Didier Huchon : "Essentiellement travailler en faveur de l'inclusion numérique ou de ce que l'on appelle aussi aujourd'hui "l'illectronisme". Notre mission collective est de rendre le numérique accessible à chaque individu dans un monde de plus en plus connecté où toutes les démarches administratives sont dématérialisées. Autre enjeu de taille : transmettre les compétences digitales qui permettront à chacun de faire du numérique un levier d'insertion sociale et économique".

EDITO

Facilitateurs...

La machine est en route ! Notre délégué, Anjou Fibre, filiale de TDF, a démarré les travaux sur tous les territoires concernés par le déploiement de la fibre. Relevés de boîtes aux lettres, implantation des noeuds de raccordements (NRO) et des sous-répartiteurs optiques (SRO), travaux de génie-civil et de tirage de câbles..., sont aujourd'hui à l'ordre du jour et je m'en réjouis. D'ici à la rentrée prochaine, les premières prises devraient sortir dans les secteurs de Brissac-Quincé, Chemillé-en-Anjou et Thouarcé. Une attente forte de nos concitoyens.



Aussi, ce projet ambitieux nécessite le concours des communes. En tant qu'élus, vous êtes régulièrement sollicités par les équipes d'Anjou Fibre et ses constructeurs pour étudier le positionnement des chambres et des armoires de rue, accorder des permissions de voiries, compléter l'adressage... Afin d'harmoniser les pratiques, signaler les points de vigilance et faciliter les relations avec Anjou Fibre, l'équipe d'Anjou Numérique a créé le kit du "mairie fibré" (lire en page 2) afin que vous deveniez les facilitateurs de l'arrivée de la fibre en Anjou. Ces fiches pratiques rappellent le cadre réglementaire et visent à diffuser les bonnes pratiques, dans un souci de protection du patrimoine des communes. Elles font aussi des recommandations pour faciliter le déploiement du réseau et le raccordement des abonnés. N'hésitez à les consulter et à les diffuser. Car l'arrivée du 100 % fibre en Anjou d'ici à 2022 est une aventure qu'il nous faut porter collectivement.

Philippe Chalopin
président d'Anjou Numérique

La téléphonie mobile prend de la hauteur avec le New Deal



Anjou Numérique assure le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire départemental. Toutefois, ses compétences sont plus larges puisqu'il intervient aussi sur la problématique de la téléphonie mobile. Depuis 2010, plusieurs dispositifs nationaux se sont succédés

jusqu'à l'apparition du New Deal en janvier 2018. Anjou Numérique s'est donc inscrit dans cette nouvelle dynamique. Alain Maingot, conseiller départemental, délégué syndical d'Anjou Numérique (photo), copréside une équipe projet départementale aux côtés de l'Etat.

Métiers de la fibre : les recrutements démarrent !

Formation. Les trois centres de formation sont désormais opérationnels. Le centre de Baugé ouvert depuis octobre 2018 a accueilli quatre stages (tireurs de câbles, monteur-raccordeur, formation interne du groupe Santrac). Les travaux d'aménagement du centre de Segré sont terminés depuis fin mars, les premières formations devraient commencer en septembre. L'Alfa de Doué-la-Fontaine accueille douze stagiaires en formation installateur de réseaux de télécommunication. Au total une soixantaine de stagiaires ont été formés et peuvent se positionner sur les postes d'ores et déjà ouverts au recrutement par les entreprises chargées du déploiement de la fibre. 33 postes ont déjà été pourvus (11 CDI, 22 CDD). De nouveaux postes seront ouverts à la rentrée prochaine.

Pourquoi ces poses de pylônes à Loiré, à Baracé et au Bourg d'Irè ?

« Ces installations de pylônes sont l'aboutissement du travail d'Anjou Numérique aux côtés des communes rurales. Le syndicat mixte est maître d'ouvrage pour l'installation de deux autres sites (Beauvau et Courléon) pour la diffusion des réseaux 4G des quatre opérateurs mobiles : Orange, SFR, Bouygues et Free ».

Quels sont vos actions à venir ?

« D'autres actions sont programmées : sept nouveaux sites sont actuellement à l'étude pour une construction identique mais cette fois par les opérateurs. Ces nouveaux pylônes verront le jour cette année et courant 2020. Ces actions rentrent dans le cadre des missions de l'équipe projet départementale du New Deal pilotée par la mission France Mobile de l'Agence

numérique. Je précise par ailleurs qu'Anjou Numérique a réalisé, en partenariat avec le syndicat régional Gigalys, une campagne de mesures de la qualité des réseaux sur la totalité du territoire départemental. Soit 300 000 relevés qui nous donnent aujourd'hui une photographie plus fiable du réseau mobile en Maine-et-Loire ».

Quel est le rôle de cette équipe projet que vous co-présidez ?

« Avec les services de l'Etat, les collectivités et les opérateurs, c'est avant tout d'apporter de la fluidité, de la cohérence et surtout de la réactivité pour l'installation de nouveaux réseaux 4G sur notre territoire. Cette équipe a pour mission de déterminer les zones prioritaires à couvrir et lever les freins pour accélérer les déploiements de ces réseaux mobiles. Avec cette équipe projet, les collectivités reprennent la main pour une véritable démarche d'aménagement du territoire. Et ce dans un objectif d'équité et non plus uniquement de rentabilité ».

Pour en savoir plus sur ce sujet, [retrouvez notre vidéo ici](#)

[BOITE À OUTILS]

Un kit du "maire fibré" pour faciliter l'arrivée de la fibre



Ambitieux, le déploiement de la fibre en Anjou nécessite le concours des communes. Aussi, afin de faciliter les relations avec Anjou Fibre, harmoniser les pratiques et signaler les points de vigilance, le syndicat a créé le kit du "maire fibré". Ce dernier contient différentes fiches pratiques sur les grandes phases du déploiement, l'adressage, les autorisations de travaux sur le domaine public et l'élagage. [Un kit à télécharger ici](#)

3 POINTS D'ÉTAPE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ANJOU



Travaux de tirage de câbles par les équipes d'Anjou Fibre

1 Installation des NRO. Portes d'entrée du réseau FttH d'Anjou Fibre vers l'internet, car ils abritent les équipements qui dialogueront avec les box des abonnés, les Noeuds de raccordement optique (NRO) sont les premiers éléments de réseau à devoir être positionnés. Préfabriqués par l'entreprise Grolleau de Montilliers, 23 des 52

NRO sont déjà installés à ce jour, avec un rythme de grutage de deux par semaine jusqu'à octobre prochain.

2 Réseau de collecte. Les NRO doivent être reliés aux infrastructures des opérateurs Fournisseurs d'accès à internet (FAI) pour leur permettre de proposer leurs services sur le réseau d'Anjou Fibre. Ce chantier dans le chantier tourne déjà à plein régime avec plus de 110 km de liens fibre opérationnels, dont 32 km de génie-civil réalisés en 4 mois.

3 Distribution FttH. La partie visible de l'iceberg émerge doucement à travers les premiers chantiers de tirage de câble à Brissac, Chemillé ou Beaufort-en-Vallée. Autour de l'armoire de rue installée pour couvrir 300 logements en

moyenne, le réseau FttH s'étire en étoile par des interventions courtes et discrètes des équipes de déploiement. Ces chantiers vont s'accélérer fortement pour atteindre dès 2020 l'objectif de production de 50 000 prises raccordable par an.

Un contrôleur de travaux...

Pour contrôler l'état d'avancement du chantier, Anjou Numérique étoffe son équipe. Depuis début avril, Julien Gérard (photo) a rejoint le syndicat au poste de contrôleur de travaux. Sa mission consistera à suivre les travaux de déploiement du réseau FttH d'Anjou Fibre. Julien est un habitué des chantiers. Il nous arrive du Groupe Marais où il a occupé plusieurs fonctions dont celles de responsable formation et SAV France et export.

